

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 6 juin 2020
- 2 – Subventions aux Associations
- 3 - Affectation des résultats
- 4 - Vote des budgets primitifs 2020 Commune Assainissement Lotissement
- 5 - Validation des commissions
- 6 - Devis relevé topographique de la Grande Rue
- 7 - informations diverses (14 juillet, Sentier Karstique)

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 00

Présents : Mr le Maire Didier LAITHIER, Marie-Christine ROBERT, Christine MORIS, François ESPINOSA, Karine KISRANI, Pierre GURTNER, Ludovic NICOT, Didier RETHORE, Françoise RETHORE, Catherine ROBIN, Vincent VUILLECARD.

Invitée : Mme Stéphanie SEKLI, secrétaire,

Marie Christine ROBERT est nommée secrétaire de séance et en accepte la charge.

- 1) Approbation du compte rendu de la réunion du 6 juin 2020
Vote à l'unanimité

- 2) Subvention aux associations

Il a été prévu au budget une enveloppe globale de 1 500 €

La Commune a reçu des demandes de la part de différentes Associations, le Maire passe au vote pour chacune de celle-ci :

- Les Donneurs de Sang 100 €
- Les Amis de l'Hôpital d'ORNANS 200 €

Vote pour à l'unanimité

- La Ronde de l'Espoir

Vote contre à l'unanimité, tout en précisant que lors du passage dans notre commune nous leur offrons une collation.

- La Sclérose en plaques

Vote pour Ludovic NICOT – Didier LAITHIER – Pierre GURTNER

Vote contre Marie-Christine ROBERT – Christine MORIS – François ESPINOSA – Didier RETHORE – Karine KISRANI - Vincent VUILLECARD – Catherine ROBIN – Françoise RETHORE –

- La ligue contre le cancer

Vote pour Ludovic NICOT

Vote contre Didier LAITHIER – Marie-Christine ROBERT – Christine MORIS – François ESPINOSA – Karine KISRANI – Didier RETHORE – Pierre GURTNER – Vincent VUILLECARD – Catherine ROBIN – Françoise RETHORE.

- Le Souvenir Français

Vote pour Didier LAITHIER - Karine KISRANI – Ludovic NICOT – Didier RETHORE – Vincent VUILLECARD

Vote contre Marie-Christine ROBERT – Christine MORIS – François ESPINOSA – Pierre GURTNER – Catherine ROBIN – Françoise RETHORE –

La commune règlera la cotisation pour le Souvenir Français de 20 € pour l'année.

Vote à l'unanimité

- US 4 MONTS

L'US4 MONTS n'étant pas la seule association sur le village,
François ESPINOSA et Marie-Christine ROBERT sont chargés de faire un recensement des jeunes du Village ou des Villages voisins adhérents aux Associations de Merey, avec une limite d'âge de 18 ans.

3) Affectation des résultats

BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'affecter le résultat du compte administratif 2019 du budget Assainissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 11 voix pour, affecte le résultat, comme suit :

- l'excédent d'investissement, soit 28 342,73 € est reporté au compte "001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté", en recettes.

BUDGET COMMUNAL

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'affecter le résultat du compte administratif 2019 du budget Communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 11 voix pour, affecte les résultats, comme suit :

Considérant que la section d'investissement fait apparaître un besoin de financement de 49 202,59 €,

DECIDE d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement comme suit :

- Affectation en réserves - compte 1068 en recette d'investissement pour 49 202,59 €,
- Report à nouveau en section de fonctionnement (compte 002) pour 367 785,72 €.

L'excédent d'investissement, soit 547 571,44 € est reporté au compte "001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté", en recettes.

4) Vote des budgets primitifs 2020 Commune Assainissement Lotissement

Monsieur le Maire présente la vue d'ensemble des budgets primitifs pour l'exercice 2020

BUDGET COMMUNAL

Fonctionnement

- Dépenses : 358 708,14 € Recettes : 743 258,65 €

Investissement

- Dépenses : 802 914,78 € Recettes : 802 914,78 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

Exploitation

- Dépenses : 66 877,53 € Recettes : 66 877,53 €

Investissement

- Dépenses : 49 680,05 € Recettes : 56 480,49 €

BUDGET LOTISSEMENT "les Mûriers"

Fonctionnement

- Dépenses : 1 806 474,01 € Recettes : 1 806 474,01 €

Investissement

- Dépenses : 2 020 114,94 € Recettes : 2 020 114,94 €

Résultat du vote des budgets primitifs 2020 par chapitres :

- Pour : 11

- Contre : 0

- Abstention : 0

5) Validation des commissions (cf tableau en annexe)

Suite à la réunion du 11 juin pour la préparation des Commissions, Mr le Maire demande, si tout le monde est d'accord,

Françoise RETHORE, absente lors de cette réunion, précise qu'elle ne souhaite faire partie que de la bibliothèque.

Commission des Impôts Mr le Maire rappelle le nom des personnes qui se sont proposées à la réunion du 11 juin, pas de changement.

Vote à l'unanimité

6) Devis relevé topographique de la Grande Rue

Suite au rachat de la maison DONEY, le projet de refaire la Grande Rue est envisagé,

Deux devis topographique ont été demandés,

Pierre GURTNER et Ludovic NICOT sont chargés de faire une étude.

7) Informations diverses

14 juillet :

Si les conditions sanitaires évoluent et sous réserve de l'accord de la Préfecture

Il est proposé de faire des feux d'artifice le 14 Juillet en conformité avec les règles sanitaires en vigueur, et en association avec l'A A M.

Vote pour Didier LAITHIER – Marie-Christine ROBERT – Christine MORIS – François ESPINOSA – Karine KISRANI – Ludovic NICOT – Pierre GURTNER – Didier RETHORE

Vote contre Françoise RETHORE – Vincent VUILLECARD –

Abstention Catherine ROBIN –

Nous solliciterons la commune de MONTROND le CHATEAU, avec qui nous partageons cet évènement.

Sentier Karstique :

Le camp de jeunes au Sentier Karstique se déroulera du 6 au 17 juillet 2020.

La commune leur offrira également un dessert le 16 juillet et Il sera remis à chacun des jeunes qui y travaillent un tee-shirt.

Dans le cadre de l'organisation des visites au Sentier Karstique, Benoit DECREUSE, avait demandé que sur les week ends, il y ait deux guides uniquement l'après-midi, Mme ROBIN pense que ce n'est pas une bonne idée. Mme Robert se charge d'étudier les possibilités.

Commission BOIS

Suite à la réunion de la Commission avec l'ONF, François ESPINOSA nous informe que l'état de santé de la forêt n'est pas bon, les bois sont malades.

Il demande que soit programmée une réunion avec l'ONF, Benoit DECREUSE, et le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire clôt la séance à 22 h 45

Marie Christine ROBERT
Secrétaire de séance

Didier LAITHIER
Maire de la Commune